



REDUCTION DES CONTRATS AIDES : ASSOCIATIONS PARISIENNES EN DANGER

Le gouvernement a pris la décision de réduire le nombre de contrats aidés, à hauteur de 150 000 emplois dès 2017, et de 110 000 supplémentaires en 2018. Cette décision soudaine, brutale et prise sans aucune concertation préalable, s'inscrit dans un contexte fortement anxiogène quant au financement public du secteur associatif : baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, diminution ou gel des crédits émanant de l'Etat à destination des associations, fin de la réserve parlementaire.

Elle aura des conséquences dramatiques pour nombre d'associations parisiennes, dont plus de 700 adhèrent à nos réseaux et collectifs.

Enfin, l'opacité qui règne d'ores et déjà, quant à la mise en œuvre de cette mesure par les services de l'Etat, ajoute s'il en était besoin à l'incertitude.

La baisse des contrats aidés concerne plusieurs milliers d'emplois à Paris. Elle implique, à très court terme :

- La brutalité de l'équivalent d'un plan de licenciement sans précédent, avec toutes ses conséquences sociales et humaines sur les salarié.e.s concerné.e.s ;
- l'arrêt de la dynamique d'insertion sociale et professionnelle induite par les contrats aidés, notamment *via* la formation et l'accompagnement socio-professionnel de personnes aux parcours de vie très variés ;
- la disparition de pans entiers d'activités menées dans le sens de l'intérêt général, dont l'utilité sociale et citoyenne est indispensable et complémentaire aux politiques conduites par l'Etat et les collectivités ;
- la fermeture imminente de nombreux espaces d'expression, de socialisation, d'émancipation, qui contribuent aujourd'hui à rompre l'isolement, à l'échange de services, à la transmission des savoirs et de la culture ;
- la fragilisation de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire.

Concrètement, cette décision aboutit inévitablement à la baisse quantitative et qualitative des activités et de projets menés au bénéfice des populations, en particulier les plus fragiles :

- par le « recentrage » sur les activités dites rentables ou par la hausse des tarifs pratiqués dans certains cas, au détriment de la diffusion au plus grand nombre et des actions de solidarité essentielles à la cohésion des territoires ;
- par la réduction des moyens humains disponibles et la dégradation du service rendu aux publics (réduction du nombre d'activités, de l'amplitude horaire, etc.) qui en découle, voire la suppression de certaines missions et l'arrêt de projets socialement utiles ;

Les acteurs de nos réseaux et collectifs témoignent tout particulièrement de cette dégradation dans le cas d'activités culturelles, sportives, éducatives et sociales : le champ de l'éducation populaire ne fait pas exception aux difficultés rencontrées dans tous les secteurs de l'activité associative.

Face à la dégradation inévitable des actions menées au bénéfice des Parisien.ne.s, face à l'incertitude qui pèse sur l'équilibre économique et la gestion des associations - parfois menacées dans leur existence même, nous demandons instamment aux pouvoirs publics :

- La suspension de cette décision et de sa mise en œuvre, pour faire de 2018 une année de réflexion et de transition ;
- l'ouverture d'une concertation ouverte à tous les acteurs de la vie associative, sur l'évolution des financements du monde associatif;
- la prise en compte effective du rôle et de la place des associations dans la construction des politiques publiques, le développement des compétences et des dynamiques inclusives sur un territoire, et une réflexion de fond sur le soutien public aux activités d'intérêt général de nos associations.

Nous nous associons ainsi aux démarches initiées par les différents réseaux nationaux auxquels nous adhérons et soulignons l'utilité sociale des contrats aidés pour les personnes éloignées de l'emploi, pour les associations souvent garantes du lien social au cœur de nos territoires, et pour les publics bénéficiaires de leurs activités.

Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement

Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris

Collectif des Associations Citoyennes

Mouvement associatif d'Ile-de-France

Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France